



RAPPORT D'ACTIVITE 2021

1. La présentation du dispositif



I. Le projet :

- Le bailleur social SIA Habitat, en partenariat avec l'association R&L, propose un service **d'Aide aux Devoirs à Domicile et Individualisée** pour aider les enfants locataires des 3 quartiers en QPV de la ville de Rouvroy (Nouméa, Languedoc et Canche/Maroc) à faire leurs devoirs à domicile sur la Commune de Rouvroy en partenariat avec les établissements scolaires et le PRE.
- Ce dispositif concerne le public des primaires (CP, CE1, CE2, CM1 et CM2) et des collégiens (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}). Sur la 3^{ème} année scolaire 2021-2022, 28 enfants bénéficieront de cette action.
- Cette action visé à offrir, aux côtés de l'école, du PRE et de la Commune de Rouvroy sur une année civile, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leurs environnements familial et social.
- Elle se déroule au domicile de l'enfant en présence de l'un des deux parents 2 heures par semaine et par enfant.
- Dans le cadre d'un appel à projet « Plan de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté », l'ADDI a bénéficié d'une subvention pour 16 enfants supplémentaires pour l'année 2021-2022.



II. Les modalités :

- **L'accompagnant ne doit pas faire les devoirs à la place de l'enfant** mais l'accompagner dans ses leçons, déterminer avec lui une méthode de travail qui convient à son type de mémoire (visuelle, orale ou gestuelle).
- **L'accompagnement se réalise sur 5 matières prioritaires** : Français, Anglais, Espagnol, Mathématiques et Physique-chimie.
- **L'implication des parents dans le projet est indispensable.** La réussite de la scolarité de l'enfant est liée au dialogue qui s'établit entre l'association et les parents, de leur implication dans l'aide aux devoirs apportée à l'enfant.
- **Si les familles rencontrent des difficultés autres, des solutions d'accompagnement peuvent être proposées par le bailleur SIA HABITAT** en lien avec l'association (ASI/ASPI/CCAS,...) afin de conseiller et orienter vers des dispositifs existants.
- 1 comité de pilotage et 2 comités techniques par année scolaire et 1 comité de pilotage final.

2. Les objectifs de l'A.D.D.I.



- **Etablir** un diagnostic permettant d'analyser le niveau d'étude de l'élève ainsi que les besoins réels en matière d'accompagnement et de déterminer la durée de l'accompagnement et les axes de priorités.
- **Personnaliser** le suivi du parcours scolaire de l'élève (établir un planning d'accompagnement, évaluer l'impact et fixer les objectifs à atteindre au terme de la durée prévue).
- **Aider** l'élève dans son organisation et son apprentissage pour qu'il réussisse à l'école.
- **Renforcer** les liens élève/école ; parents/enfant ; parents/école
- **Favoriser** l'éveil culturel de l'élève.
- **Offrir** aux parents un appui et des ressources pour le suivi de la scolarité de leurs enfants.

3. Mise en place du projet



I. Prise de contact avec les familles

1) Identification des élèves

2) Élaboration du flyer

3) Première rencontre avec les familles

ADDI
Aide aux Devoirs à Domicile & Individualisée
UN SERVICE GRATUIT POUR LES LOCATAIRES SIA

- Apprentissage des leçons
- Organisation du travail (planning, cartable, devoirs...)
- Suivi de la scolarité de l'élève en relation avec les parents

ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE EN LIEN AVEC LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

2 heures/semaine d'accompagnement scolaire du lundi au samedi. A partir de la rentrée scolaire 2019.
Contact : M.MAMZA Khalid coordinateur R&L
03.21.37.01.40
addirouvroy.rl@gmail.com
associationrl@wanadoo.fr

Prise de contact auprès des parents dès le mois de juin



4) Réunion avec le PRE (Programme de Réussite Educative) de Rouvroy

- Collaboration entre les 2 dispositifs qui dispensent de l'aide aux devoirs sur la commune.

5) Deuxième rencontre avec les familles

- Finalisation du dossier d'inscription
- Diagnostic de l'enfant et de la famille

6) Réunion avec le collège Paul Langevin dans le cadre du GPDS (Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire)

- Concertations entre le collège et l'ADDI



Fiche d'inscription pour l'aide aux devoirs à domicile et individualisée

Responsables légaux

Mr, Mme

Résident

Tel :

Nombre d'enfants et âge :

Jours d'accompagnement souhaités :

Enfants

Nom, prénom	Date de naissance	Âge	Classe	Etablissement	Centres d'intérêt	Activités de loisirs, sportives dans le cadre d'une association

Objectifs de l'ADDI

- Aider l'élève dans son organisation et son apprentissage pour qu'il réussisse à l'école.
- Renforcer le lien élève-école.
- Favoriser l'éveil culturel de l'élève.
- Offrir aux parents un appui et des ressources pour le suivi de la scolarité de leurs enfants.



Conditions d'engagement

- **L'accompagnant**
 - ✓ Garantir la confidentialité des informations échangées.
 - ✓ Garantir des prestations adaptées aux besoins de l'enfant et de sa famille.
 - ✓ Garantir la participation de l'enfant, et de sa famille, à son accompagnement.

- **L'enfant et sa famille**
 - ✓ L'élève s'engage à noter les devoirs, les leçons et à prendre ses affaires.
 - ✓ Le responsable légal et l'enfant s'engagent à être présents et mobilisés lors des séances
 - ✓ Accueillir l'accompagnant dans des conditions propices à l'aide.

- **Le coordinateur**
 - ✓ Le coordinateur s'engage à garantir la confidentialité des informations échangées.
 - ✓ L'autorisation des familles sera demandée au préalable avant toute communication d'informations.
 - ✓ Le coordinateur s'engage à être l'interlocuteur privilégié des familles. Il s'efforcera de répondre à leurs attentes et constituera un relais entre les familles et les différents acteurs du projet.

- **L'ensemble des parties**
 - ✓ Les enfants, les parents et l'accompagnant s'engagent à se montrer respectueux les uns envers les autres.
 - ✓ Les parents et l'accompagnant s'engagent à prévenir de toute absence ou imprévu empêchant la séance d'avoir lieu.



Par la présente, les parties attestent avoir pris connaissance de l'ensemble de ce document et s'engagent mutuellement à respecter les conditions de mise en œuvre de ce projet.

Fait à Rouvroy

Le.....

L'enfant Les responsables légaux L'accompagnant Le coordinateur

II) Les outils

1) Fiche navette



Fiche navette de liaison Enfant, parents, accompagnant scolaire

Nom Prénom :

Nom de l'accompagnant :

Classe :

Date et heure :

Objectifs et priorités de travail des séances d'accompagnement

.....
.....
.....
.....
.....

Travail réalisé pendant l'heure d'accompagnement

.....
.....
.....
.....

Observation sur le déroulement de la séance

Parents :
.....
.....
.....

Accompagnant scolaire :
.....
.....
.....



Bilan de la séance

.....
.....
.....
.....
.....
.....

L'enfant

Les responsables légaux

L'accompagnant

2) Fiche diagnostic

Diagnostic de la famille

- Diagnostic socio-économique :

- Diagnostic socio-éducatif :

- Diagnostic scolaire de l'enfant :



3) Fiche d'évaluation

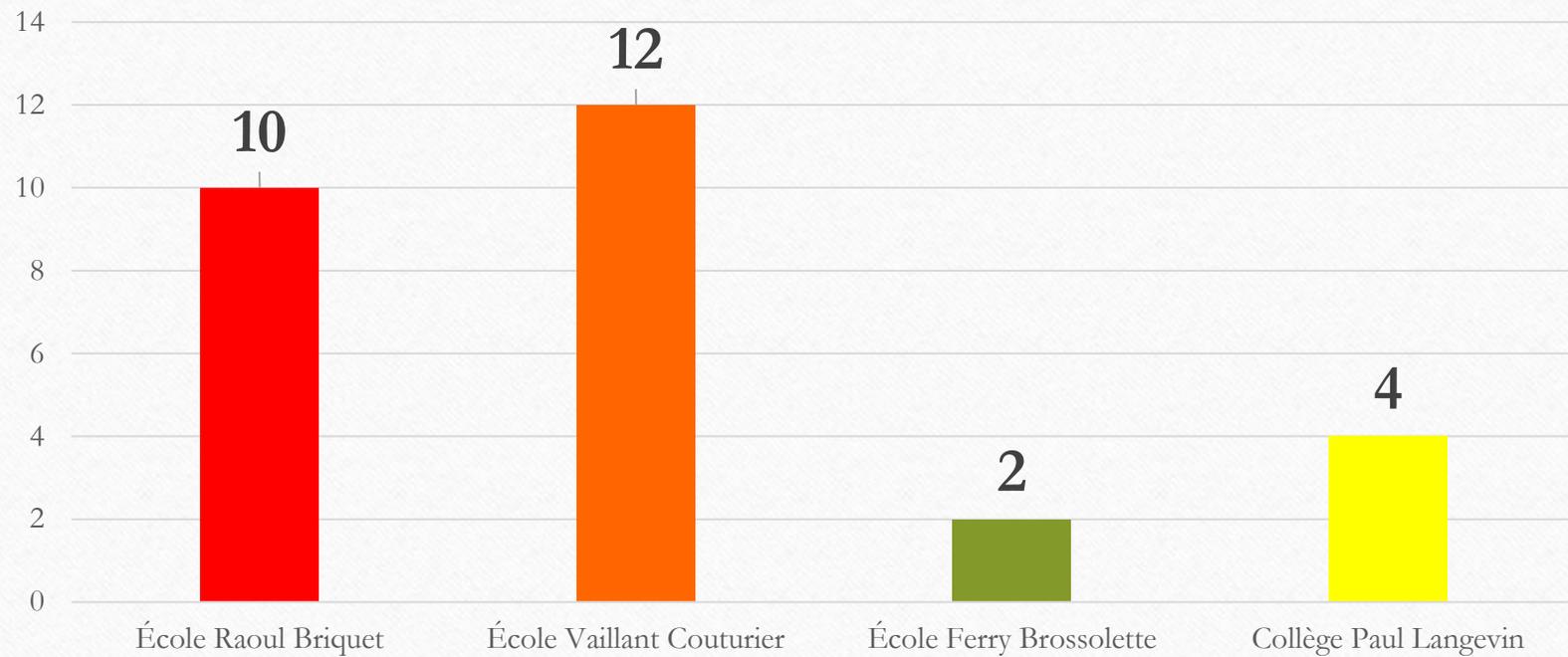
- Une ébauche de fiche a été réalisée, mais une concertation avec l'ensemble des acteurs de l'éducation nationale est nécessaire afin de la finaliser.

III) Le fonctionnement du dispositif ADDI



Effectif total : 28 élèves de janvier à juin 2021

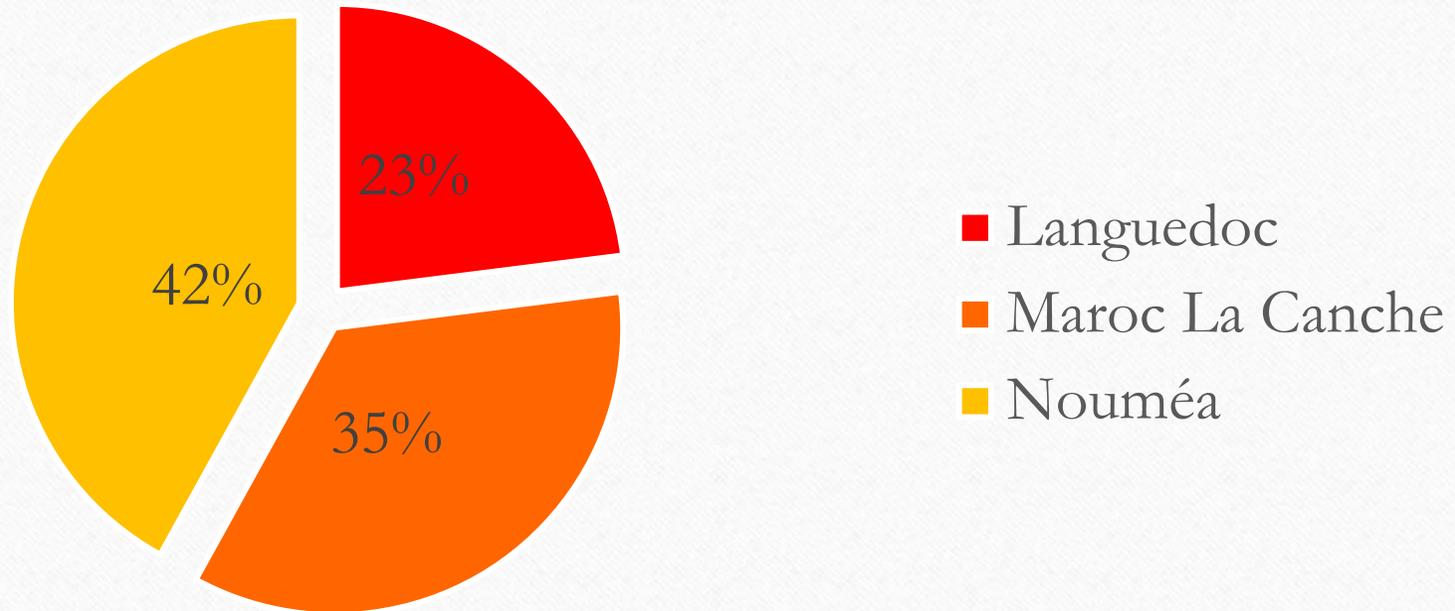
Répartition des élèves par établissement





Répartition des élèves par quartier

Distribution par quartier en %

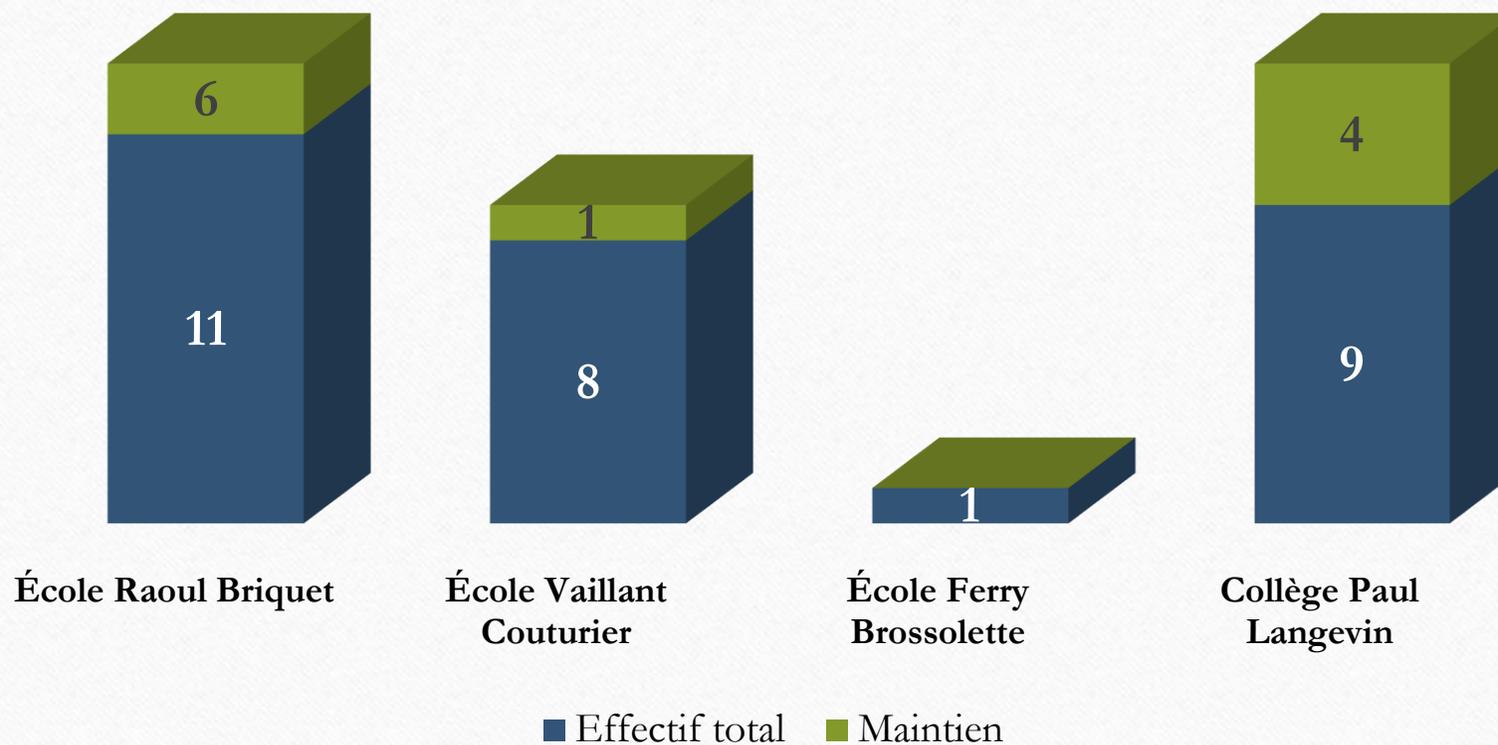


Répartition des élèves par établissement

SIA Habitat



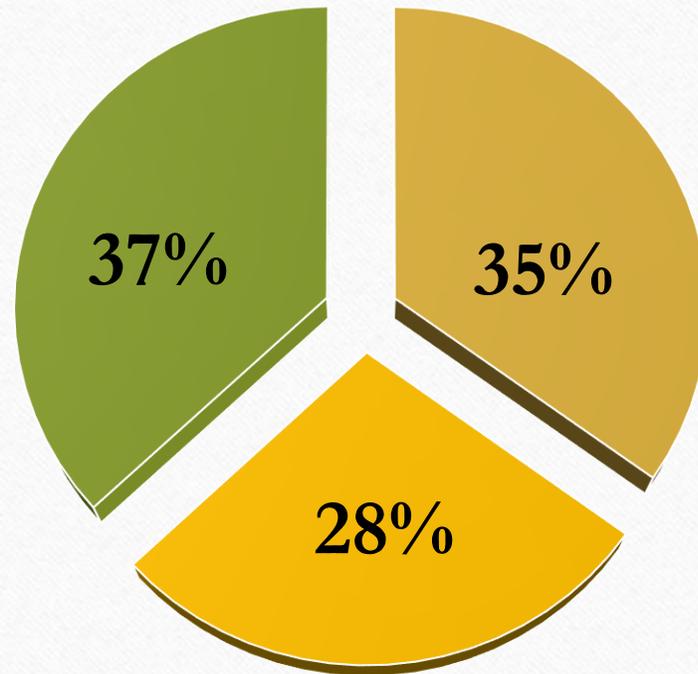
Effectif total : 29 élèves de septembre à décembre 2021





Répartition des élèves par quartier

SIA Habitat

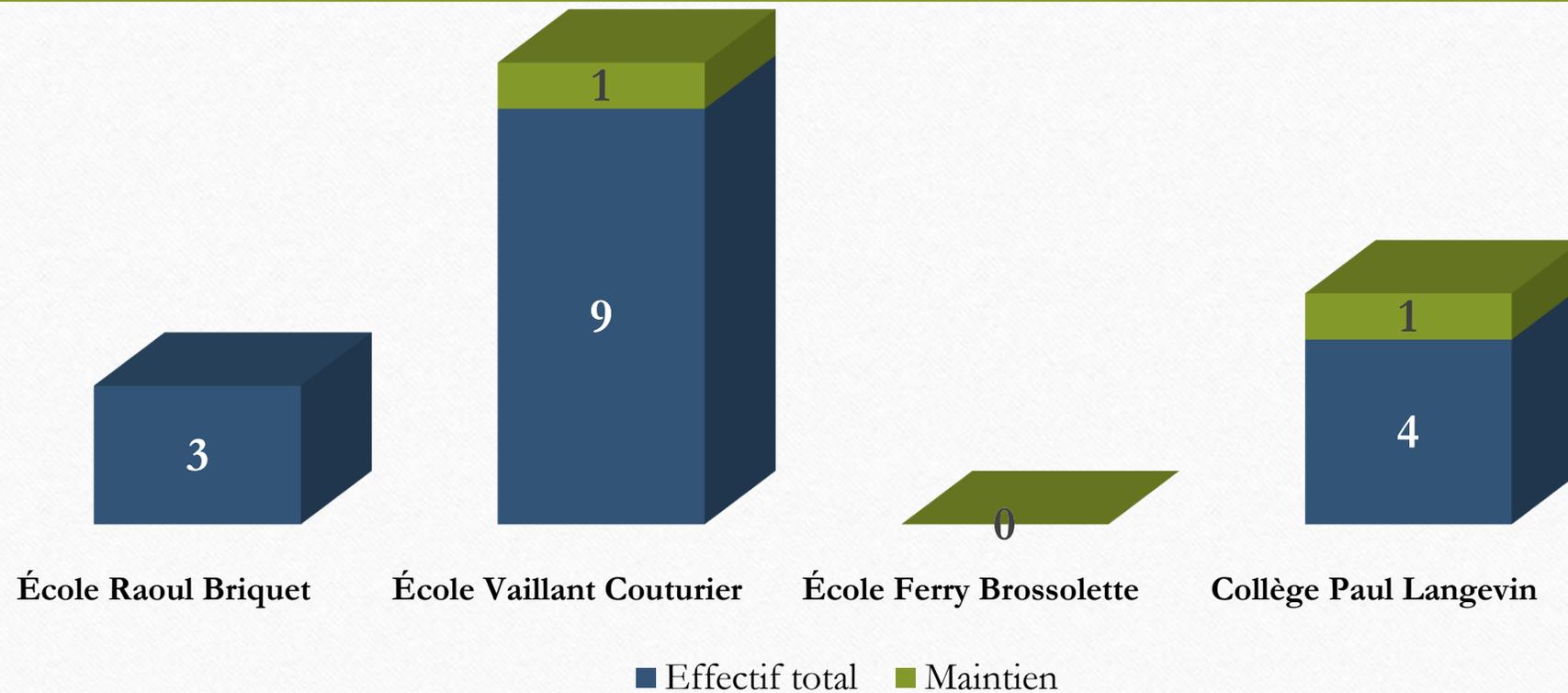


- Languedoc - cité 10
- Maroc La Canche
- Nouméa

Répartition des élèves par établissement

Plan pauvreté

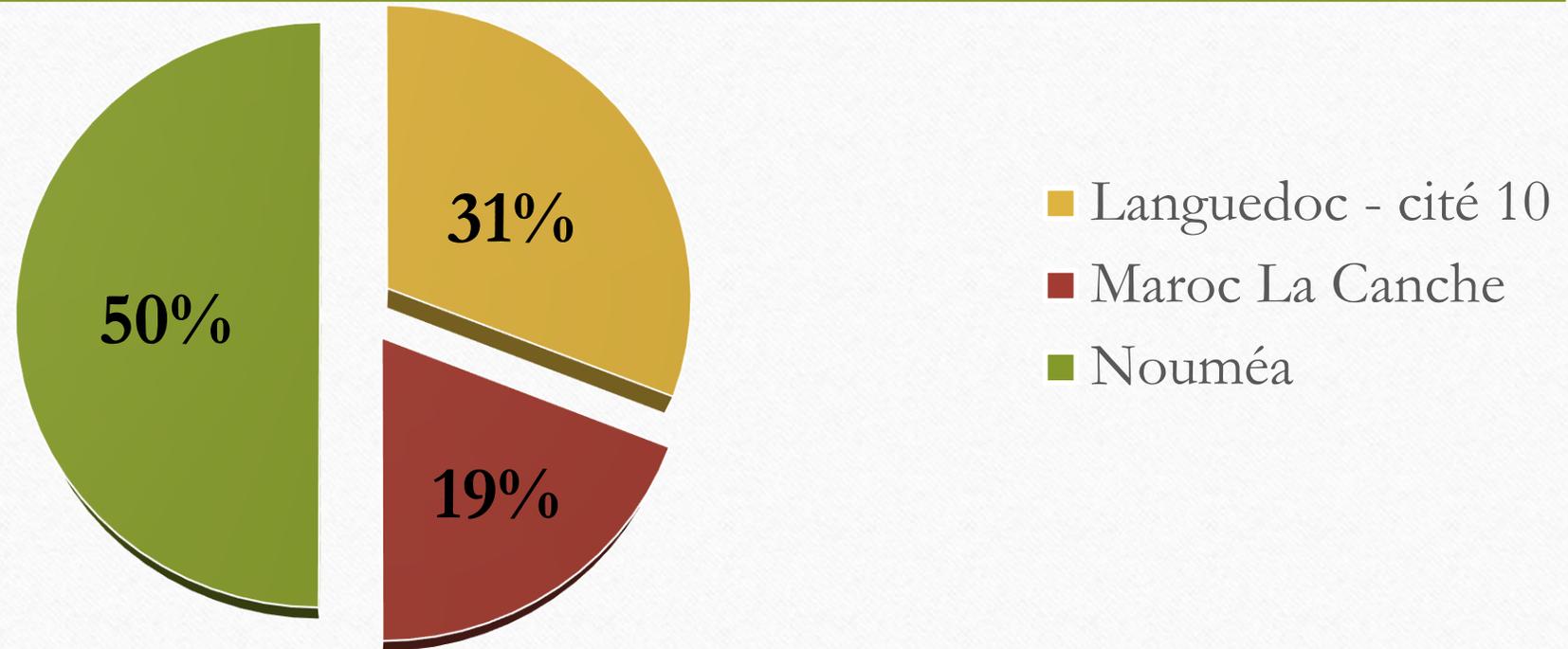
Effectif total : 16 élèves de octobre à décembre 2021





Répartition des élèves par quartier

Plan pauvreté



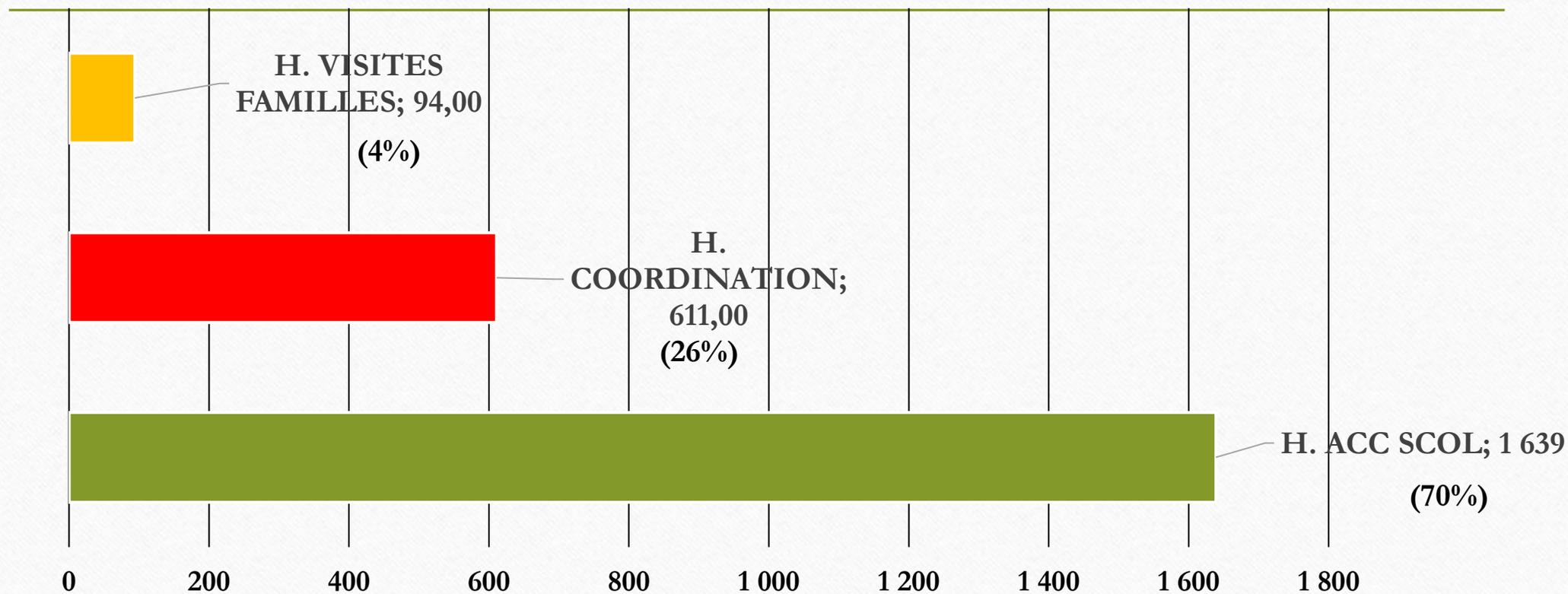


Les accompagnants scolaires

- ❑ 5 accompagnants scolaires + le coordinateur.
- ❑ 56 heures/semaine (SIA) effectuées par l'ensemble de l'équipe.
- ❑ 32 heures/semaine (plan pauvreté) effectuées par 4 accompagnants scolaires.

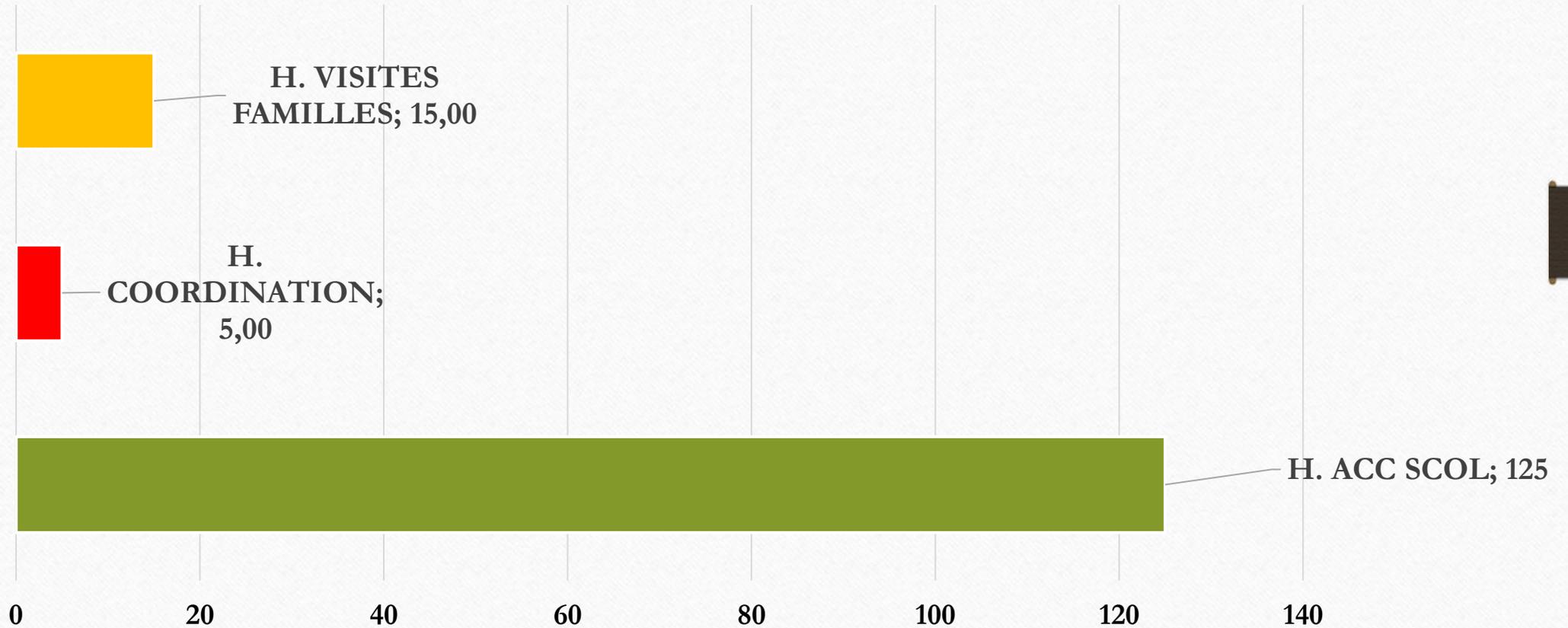


Répartition du temps ADDI SIA HABITAT 2021





Répartition du temps ADDI PLAN PAUVRETE 2021 DE OCTOBRE A DECEMBRE 2021



4. Partenariat



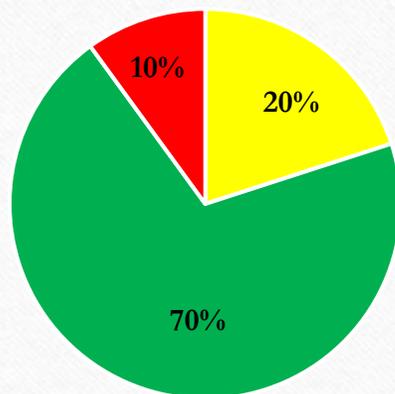
- Concertations avec Sia Habitat.
- Concertations avec les directeurs d'école et le principal du collège (participation au conseil d'école de Raoul Briquet).
- Concertation avec les enseignants en début d'année scolaire.
- Participation aux réunions des équipes pluridisciplinaires restreintes du PRE (2 par trimestre).
- Participation au groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS) au collège Paul Langevin.
- Rencontres avec d'autres structures (conseil citoyen, APSA, EPDEF).

5. Evaluation



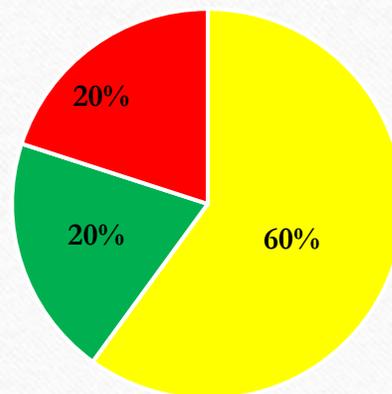
RAOUL BRIQUET

Organisation



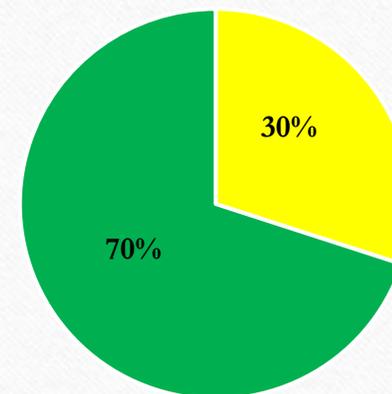
■ ECA ■ A ■ NA

Apprentissages



■ ECA ■ A ■ NA

Relation au travail



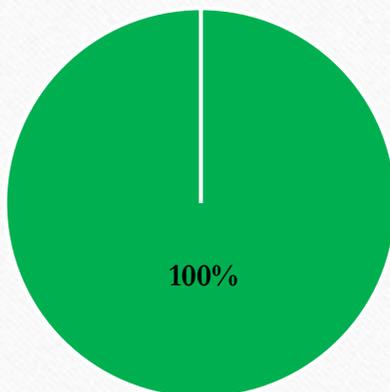
■ ECA ■ A ■ NA

ECA : En Cours d'Acquisition / A : Acquis / NA : Non Acquis



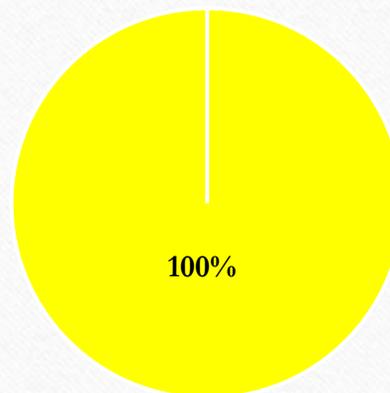
FERRY BROSSOLETTE

Organisation



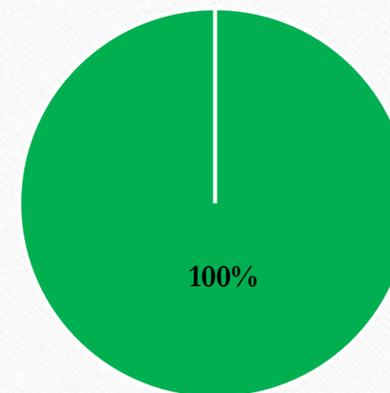
■ ECA ■ A ■ NA

Apprentissages



■ ECA ■ A ■ NA

Relation au travail

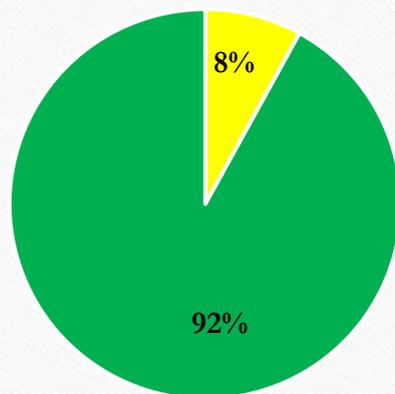


■ ECA ■ A ■ NA

ECA : En Cours d'Acquisition / A : Acquis / NA : Non Acquis

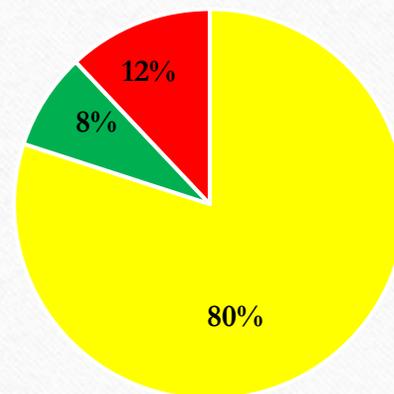
VAILLANT COUTURIER

Organisation



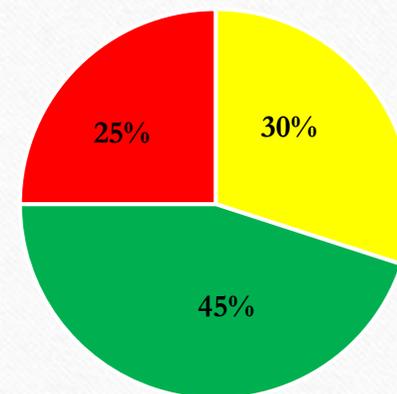
■ ECA ■ A ■ NA

Apprentissages



■ ECA ■ A ■ NA

Relation au travail



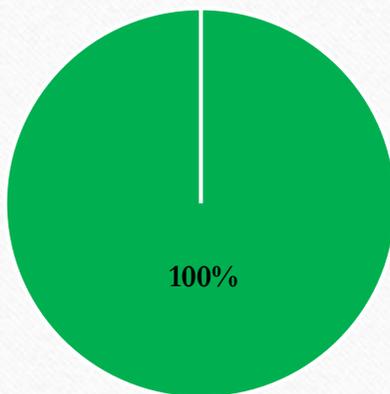
■ ECA ■ A ■ NA

ECA : En Cours d'Acquisition / A : Acquis / NA : Non Acquis



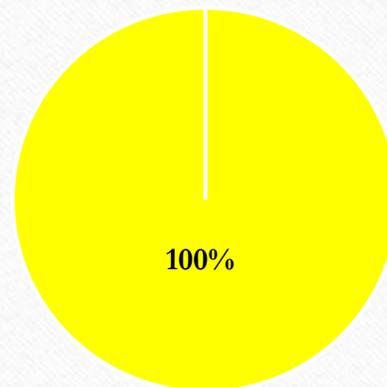
PAUL LANGEVIN

Organisation



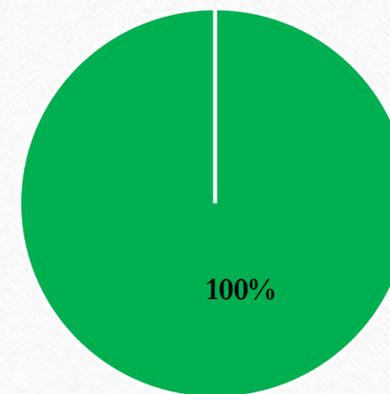
■ ECA ■ A ■ NA

Apprentissages



■ ECA ■ A ■ NA

Relation au travail



■ ECA ■ A ■ NA

ECA : En Cours d'Acquisition / A : Acquis / NA : Non Acquis



Séances d'accompagnement

- 238 heures effectuées depuis le mois de septembre 2021.
- Rattrapage des séances annulées pendant les vacances scolaires.
- Axes de travail communiqués par les enseignants aux accompagnants scolaires via le coordinateur.
- Retour sur le premier trimestre de chaque élève lors du comité technique du 22 février.



Volet Social

Le coordinateur ADDI a aussi pour mission d'aiguiller les familles en fonction de leurs besoins vers les différents services proposés par le bailleur SIA Habitat. Cette possibilité d'accompagnement social a été proposée à toutes les familles lors de l'inscription.

En effet le bailleur SIA Habitat dispose de plusieurs services que sont :

- ✓ Le coaching pour un retour à l'emploi
- ✓ L'aménagement d'un espace de travail pour les enfants au niveau des logements
- ✓ Travaux dans le logement, etc....



6. Conclusions

1. **Bonne adhésion des parents et des enfants** pour ce dispositif, notamment durant les séances d'accompagnement
2. **Difficulté de recruter** des accompagnants scolaires
3. **Manuels scolaires et ordinateurs financés** dans le cadre du fond d'innovation sociale (FIS) des entreprises sociales de l'habitat (ESH).
4. **Achats de fournitures scolaires** pour les accompagnants scolaires
5. **Renouvellement du dispositif ADDI** pour la période 2022-2023
6. **Volonté de pérenniser le dispositif** sur Rouvroy
7. **Volonté d'étendre le dispositif à d'autres communes**, notamment à l'aide d'appels à projets
8. **Demande d'agrément** d'un service civique
9. **Projet d'une action culturelle (Nausicaa) parents/enfants** dans le cadre d'une subvention supplémentaire SIA Habitat en juin 2022
10. **Interviews de plusieurs partenaires de l'ADDI** (Directeur de l'unité régionale de SIA Habitat, Mme le Maire de Rouvroy, Inspecteur académique, Une directrice d'école primaire, Directrice et coordinateur de l'ADDI R&L, Parents et enfants bénéficiaires de l'ADDI) dans le but de réaliser un clip promotionnel de l'ADDI et une plaquette de présentation. Ils ont été réalisés par le service communication de SIA Habitat